

*COMMUNE  
DE HIRTZBACH*

**BULLETIN**



**COMMUNAL**

*MAI 2018*

## 1. Informations paroissiales

- ❑ Pour joindre ou rencontrer Vincent FRECHIN, notre curé doyen, composer le 03.89.89.44.55 ou le 06.80.08.77.30.  
Adresse courriel : [frechin.vincent@orange.fr](mailto:frechin.vincent@orange.fr)  
Robert TUMU : 03 89 40 51 62 ou 06 77 57 11 20.
- ❑ Pour demander vos intentions de messe, adressez-vous à M. Samuel GRAFF (Tél. : 03.89.40.99.94). Coût d'une messe publiée dans le bulletin : **17 €**.
- ❑ Projet de mariage (formalités sommaires) :
  - prendre contact **six mois au moins** avant le mariage avec le curé doyen (dossier administratif – renseignements divers) ;
  - suivre de préférence une préparation au sacrement et s'inscrire à une session organisée par le centre de préparation au mariage (contact : R. et M-P WOLFER – 03 89 57 26 40).
- ❑ Projet de baptême (formalités sommaires) :
  - les parents introduisent la demande auprès du curé de la communauté au moins **3 mois** avant la date du baptême prévue (les baptêmes sont généralement célébrés les samedis matins ou après-midi ou les dimanches pendant ou après la messe dominicale) ;
  - deux réunions sont prévues : l'une pour l'ensemble du Doyenné de HIRSINGUE, avec un prêtre et une équipe de chrétiens ; l'autre individuellement avec le prêtre célébrant les baptêmes ;
  - renseignements auprès de M. Vincent FRECHIN, curé doyen au 03.89.40.51.62.
- ❑ Noces d'Argent ou Noces d'Or :  
Prendre contact avec le curé doyen au moins 5 mois avant la date désirée.
- ❑ Préparer la célébration de funérailles :  
Une équipe de bénévoles de notre Communauté de paroisses a participé à un cycle de formation en pastorale de funérailles et est aujourd'hui en mesure de proposer aux familles en deuil soutien et conseils dans la démarche de leur deuil et de les aider à préparer la célébration avec le prêtre.  
Personnes à contacter : M. Denis SCHICKLIN au 06.41.32.23.96  
M. le Curé Doyen au 06.80.08.77.30

❑ Les autres référents pastoraux :

- Pastorale des 1ers Sacrements  
M. Gérard STOECKLIN – 03.89.25.02.48 ou au 06.01.18.56.27
- Pastorale des Confirmations :  
Mme Martine SCHWEIZER – 03.89.08.81.89
- Profession de Foi :  
M. Vincent FRECHIN – 03.89.40.51 62
- Service de l'Evangile auprès des malades  
Mme MARTIN (03 89 40 51 07) ou Mme REDERSTORFF  
(03 89 25 82 13)
- Pastorale des Chorales  
M. Paul VETTER – 03.89.07.12.12
- CARITAS – Secours Catholique  
Contact : 06.74.76.14.75

Les paroissiens trouveront dans le bulletin « Notre lien » édité chaque trimestre par la Communauté de Paroisses « Cœur du Sundgau » toutes informations utiles et complémentaires sur la paroisse (abonnement annuel : 10 €).

Visitez le site internet de la COMPAH : [www.coeur-du-sundgau.fr](http://www.coeur-du-sundgau.fr)

❑ Horaires des messes dominicales et des principales célébrations à HIRTZBACH (du 01.05 au 31.05.2018) :

- Vendredi 11.05.2018 : 18 H 00 *Messe*
- dimanche 20.05.2018 : 10 H 30 *Messe*
- vendredi 25.05.2018 : 18 H 00 *Messe*

❑ Durant le mois de mai 2018 sont invités à servir à l'Autel :

Le 20.05 Claire et Marie UNTERSEH  
**à 10 H 30** David HAENNIG  
Philaé PARISOT  
Elise MEYER

Un grand merci à Océane et Joseph BURGY, qui après de très longues années de service à l'autel, ont décidé de se retirer.

Nous apprenons avec plaisir que les jeunes du village dont les noms suivent vont prochainement proclamer et confirmer leur foi de chrétien en célébrant respectivement :

❑ leur première communion, le 03 juin 2018 à RIESPACH :

Kassandra DIDNER	Gwenael WALTER
Thimothée DOZIER	Robin WOLLBRETT
Léon HEINRICH	Aline ZIMMERMANN
Constantin RIBSTEIN	

- leur profession de foi, le 20 mai 2018 à GRENTZINGEN :

Matheo MULLER  
Camille WALTER

- leur confirmation par le chanoine Hubert SCHMITT, Vicaire Episcopal, le 10 juin 2018 à HIRSINGUE :

Lisa LAEMLIN  
Marie MUNCK  
Valentine SCHERLEN

## **2. Commémoration de la Victoire 1945**

La cérémonie de commémoration du 73<sup>ème</sup> anniversaire de la Victoire 1945 aura lieu **le dimanche 06 mai 2018 à 10 heures 30 au Monument aux Morts.**

La population est cordialement invitée à prendre part à ce devoir de mémoire, rehaussé par la présence de l'UNC de HIRSINGUE, ainsi qu'au vin d'honneur qui clôturera la cérémonie, servi au Club-House.

## **3. Marché aux fleurs (RAPPEL)**

**Le mardi 08 mai 2018** sur la place de l'Eglise à partir de 8 h 00 se tiendra le marché aux fleurs.

Les marchands habituels seront présents pour répondre à la demande de la population qui pourra ainsi préparer sereinement la saison estivale (fleurissement, jardinage).

## **4. Communiqué de la Société de Pêche**

L'Association de Pêche de HIRTZBACH organisera son traditionnel concours de pêche inter-sociétés locales (Grimpelfescha), avec remise en jeu du challenge Kohler, **le jeudi 10 mai 2018 dans le Parc Charles de Reinach** à partir de 13h30 (tirage des groupes), le concours débutant à 14h30. Remise des prix à 18h45, verre de l'amitié à 19h00. Une petite restauration et un bar seront à disposition toute l'après-midi.

A 19h30 sera proposé un repas jambon en croûte, fromage, dessert et café servi sous chapiteau. Ce repas est ouvert à tout public au prix de 12 € par personne, boissons non comprises. Il convient cependant de s'inscrire auprès de Mario au 03.68.06.45.89 **avant le jeudi 03 mai 2018.**

## **5. Report de la collecte des sacs transparents et du bac noir (ordures ménagères)**

La collecte des sacs transparents du mardi 1<sup>er</sup> mai 2018 (Fête du Travail) **est reportée au samedi 05 mai 2018.**

Quant à la collecte des ordures ménagères (bac noir pucé) prévue le mardi 08 mai 2018 (Victoire 1945), **elle est reportée au samedi 12 mai 2018.**

Dans les deux cas, prière de sortir les sacs et bacs la veille au soir.

## **6. Vente de lots de copeaux**

La Commune met en vente 8 lots de copeaux, selon descriptif suivant :

- lot N°1 en parcelle 4 ;
- lots N°2, 3, 4 et 5 en parcelle 15 ;
- lots N°6, 7 et 8 en parcelle 19.

Les personnes intéressées (priorité aux habitants de HIRTZBACH) sont attendues **le samedi 19 mai 2018 à 9 heures à l'étang du Neuweiher.**

Renseignements auprès de M. FELLETT (Tél. : 03.89.40.50.67 ou 06.82.61.29.57).

## **7. Sortie de printemps**

La Municipalité proposera comme traditionnellement une excursion de Printemps, **le samedi 09 juin 2018** à destination **de Neuchâtel et son lac.**

Programme de la journée :

- Départ de Hirtzbach à 6 h 30 (Illberg), 6 h 35 (Couronne), 6 h 40 (cimetièrre) et 6 h 45 (mairie) en direction de Lucelle.
- 07 h 30 : Petit déjeuner au Relais de l'Abbaye :  
Café – croissant – pain – beurre - confiture  
Continuation vers Courgenay – Glovelier – Saignelégier – La Chaux de Fonds – Neuchâtel.
- 10 h 00 : visite de la ville en petit train touristique avec halte au château.
- 11 h 35 : Départ en bateau de Neuchâtel par le pittoresque Canal de Thielle : croisière – déjeuner pour rejoindre le lac de Bienne.

Menu :

Petite salade verte

Suprême de volaille sauce à l'estragon – nouilles au beurre – tomate provençale

Dessert glacé

inclus 25 cl d'eau minérale et 1 café par personne.

Arrivée à Bienne vers 14 h 05.

- 15 H 00 : visite guidée de la fromagerie de Saignelégier, suivie d'une dégustation de fromage accompagné de pain et d'une boisson (1 verre de vin blanc du Jura, d'eau minérale ou de jus de pommes).
- Retour à HIRTZBACH en début de soirée.

Prix par personne comprenant le transport en autocar grand tourisme, le petit-déjeuner, la promenade en petit train, la croisière-déjeuner et la visite de la fromagerie : **95 €.**

**Les personnes souhaitant prendre part à cette sortie sont invitées à s'inscrire auprès de la Mairie (03.89.40.99.21), jusqu'au 1<sup>er</sup> juin 2018, dernier délai.**

**N.B. : n'oubliez pas de vérifier la validité de votre carte d'identité ou passeport.**

## **8. Communiqué de la MJC**

La MJC intercommunale d'ALTKIRCH (Agora, 1a rue des Vallons à ALTKIRCH) propose un programme détaillé d'activités pour tous, de stages, d'animations ponctuelles (sport, loisirs, sorties) et de séjours d'été sur son site : [www.mjc-altkirch.fr](http://www.mjc-altkirch.fr)

Contact : 03.89.40.98.91 - Courriel : [info@mjc-altkirch.fr](mailto:info@mjc-altkirch.fr)

Accueil : lundi au jeudi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h (jusqu'à 17 h le vendredi).

## **9. Gestion des déchets**

La mise en œuvre du nouveau mode de gestion et de collecte des déchets ne se passe pas aussi bien qu'espérée, c'est le moins que l'on puisse dire et vous êtes nombreux à nous faire part de votre mécontentement !...

Mais il faut savoir que la Commune est logée à la même enseigne que les foyers, qu'elle a toutes les peines du monde à obtenir des informations et des réponses de la Communauté de Communes Sundgau et qu'elle est toujours en attente de bacs pour la mairie et les écoles...

Le train étant en marche, il ne s'arrêtera ni ne reculera et les foyers qui ne sont pas en possession de leurs bacs n'ont pas d'autre choix que de contacter immédiatement la Communauté de Communes Sundgau pour régulariser leur situation, s'ils espèrent voir leurs déchets ramassés le mardi (Tél. : 03.89.08.36.20).

### **Du nouveau sur les modalités de facturation du service (redevance incitative)**

Par délibération du 07 mars 2018, la Communauté de Communes Sundgau a approuvé comme suit les modalités de mise en œuvre de la redevance incitative :

**à compter du 01.01.2019, la part fixe de la redevance sera établie sur un nombre minimal de 3 levées par semestre, soit 6 levées par an.**

Autrement dit, le remplissage du bac noir (ordures ménagères) devra être optimisé de manière à n'être présenté à la collecte que rempli à ras bord !

**Il convient donc si possible d'éviter de présenter le bac noir lors de chaque collecte, mais d'attendre qu'il soit bien plein.**

### **Réductions pour cas particuliers**

#### *Problème de santé*

Les personnes souffrant d'incontinence ou d'un problème de santé générant une grande quantité d'ordures ménagères **peuvent demander à bénéficier d'un bac d'un volume supérieur à celui correspondant**

## à la composition de leur foyer, mais uniquement sur présentation d'un justificatif médical.

Aucun surcoût ne sera facturé au foyer concerné par ce cas particulier (ex. : un foyer de 3 personnes payant pour un bac de 80 l pourra, dans ce cas précis, bénéficier d'un bac de 140 l sans payer de supplément).

### Associations

Les associations organisant ponctuellement des manifestations ou générant régulièrement des déchets se verront appliquer un rabais de 50 % sur le tarif applicable aux foyers.

### Gîtes et chambres d'hôtes

Mise à disposition de bacs de volume plus important à la demande, sans aménagement tarifaire. La mutualisation des bacs est possible pour les loueurs ayant la même adresse pour leur activité et leur foyer.

### Professionnels

Contactez la Communauté de Communes Sundgau.

### Attention :

Pour bénéficier d'une réduction au titre des cas particuliers exposés ci-dessus, il convient de retirer un formulaire spécifique en Mairie ou à la Communauté de Communes Sundgau. Ce formulaire est le même que celui servant à déclarer un changement de situation dans un foyer.

### Pénalités

- En cas de refus d'adhésion, une facturation de fait de la part fixe sera appliquée à la date d'emménagement ou, à défaut, de constat.
- En cas de redevance impayée, application de la mise en demeure avec interdiction d'accès aux déchèteries.
- En cas de bac restitué non vide et/ou non propre (lors d'un déménagement, ...), facturation d'un montant forfaitaire de 100 €.

Enfin, il apparaît utile de rappeler les modalités de collecte des déchets au porte-à-porte :

- les déchets se ramassent **tous les mardis** (et non plus le mercredi et le jeudi) ;
- **les bacs bruns** (biodéchets) sont à présenter **tous les mardis**. Attention à bien utiliser des sacs biodégradables disponibles le mercredi après-midi à l'atelier municipal ;
- **les bacs noirs** (ordures ménagères) sont à présenter **le mardi des semaines impaires**. Attention à veiller qu'ils soient remplis à ras bord avant de les présenter à la collecte ;
- **les sacs transparents** (emballages, papier, carton,...) sont à présenter **le mardi des semaines paires** ;
- Outre les sacs transparents, les deux autres types de déchets (ordures ménagères et biodéchets) **doivent obligatoirement être présentés**

**dans les bacs prévus à cet effet (noir ou brun),** sous peine de faire l'objet d'un refus de collecte.

## **10. Déchets verts**

Avec l'arrivée du printemps, la nature reprend ses droits et la benne à déchets verts se remplit à vue d'œil.

A cet égard, il semblerait que certains usagers n'aient pas encore compris (ou ne veulent pas comprendre...) le fonctionnement de ce service, de sorte qu'il apparaît opportun de rappeler que :

1. les déchets verts et assimilés doivent impérativement être déposés **dans la benne, et en aucun cas sur l'espace d'accueil macadamisé.** Cette pratique, de plus en plus fréquente n'est pas tolérable et pourra être sanctionnée ;
2. les dépôts **volumineux** sont à acheminer **directement** vers la plateforme Agrivalor à HIRSINGUE moyennant retrait d'un formulaire d'autorisation à la Mairie de HIRTZBACH, préalablement au dépôt à effectuer.

Cette prestation ne donnera pas lieu à facturation, seul le transport étant à la charge du particulier ou de l'entreprise effectuant le dépôt.

## **11. Changements de fréquences de la TNT**

Le 23 mai 2018, HIRTZBACH sera concerné par des modifications de fréquence de la TNT.

Cette opération aura un impact direct sur les téléspectateurs qui reçoivent la télévision par l'antenne râteau (les réceptions par ADSL, fibre optique, satellite ou câble ne sont pas concernées).

Concrètement, ces téléspectateurs devront procéder, le 23 mai 2018, à une recherche de chaînes pour continuer à recevoir l'intégralité des programmes de la TNT.

Cette recherche qui n'est pas compliquée en soi avait déjà été faite en avril 2016, dans le cadre du passage à la TNT HD.

Toutefois, en cas de difficulté de recherche ou de réception des chaînes, on peut consulter le site internet : [www.recevoirlatnt.fr](http://www.recevoirlatnt.fr) ou appeler le 0 970 818 818.

### **Fonds d'accompagnement de la réception télévisuelle :**

Les modifications de la norme de diffusion de la TNT, réalisées en Allemagne il y a quelques mois, ont eu des répercussions sur la réception de la TNT des téléspectateurs qui ont peut-être dû adapter leur installation pour continuer à recevoir les chaînes de la TNT dans de bonnes conditions.

C'est la raison pour laquelle un fonds d'accompagnement de la réception télévisuelle a été instauré, permettant d'octroyer des aides financières pour accompagner les téléspectateurs dans la mise en place d'une solution d'adaptation de leur équipement télévisuel.

Ces aides sont accordées pour une période de 6 mois, jusqu'au 11 septembre 2018, sans condition de ressources, en habitat individuel et collectif. Leur montant est de 250 € maximum pour les particuliers et 500 € maximum pour les gestionnaires d'immeubles.

Pour en bénéficier, les téléspectateurs doivent se rendre sur le site : [www.recevoirlatnt.fr](http://www.recevoirlatnt.fr) et remplir un formulaire en ligne, ou appeler le 0970 818 818.

## **12. Communiqué de RhénAmap**

Manger local et de saison, devenez consom'acteurs !

### Pourquoi ?

- consommer des produits ultra-frais, locaux et de saison ;
- soutenir directement l'activité des paysans et artisans locaux ;
- sauvegarder la biodiversité agricole et la spécificité des terroirs ;
- encourager une économie locale et créer des emplois ;
- privilégier une alimentation saine et variée.

### Comment ?

En rejoignant les AMAP (Associations pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne. Elles proposent une grande gamme de produits sains, locaux et de saison sous forme d'abonnement solidaire : légumes, fruits, produits laitiers, viandes, œufs, pain, brioche, farine, charcuterie, vin...

**A ALTKIRCH, les distributions ont lieu tous les jeudis de 18 h à 19 h sur le parking de l'III, à côté de la Pizzeria Brunisso.**

Contacts et renseignements :

[www.rhenamap.org](http://www.rhenamap.org) ; [contact@rhenamap.org](mailto:contact@rhenamap.org) ; 03.89.49.58.57.

## **13. Communiqué du RAM**

Le Relais d'Assistantes Maternelles est un lieu d'échanges et de ressources, pour un accueil familial de qualité.

### Pour les parents :

- des informations sur les modes d'accueil et les disponibilités des assistant(e)s maternel(elles) du secteur ;
- des renseignements sur la législation du travail et les aides de la CAF ;
- la possibilité de rencontres entre parents, enfants et professionnels de la petite enfance ;

### Pour les assistant(e)s maternel(elles) ou les gardes d'enfants à domicile :

- des informations liées à votre statut professionnel ;
- des permanences, des entretiens personnalisés, des réunions thématiques ;
- des actions collectives d'éveil ;
- un accompagnement à la formation continue ;
- la possibilité de rencontres et d'échanges entre professionnels.

Pour les enfants :

Un lieu de socialisation, d'éveil et de découvertes.

Contact et renseignements : [www.ram68.fr](http://www.ram68.fr)

**Le RAM d'ALTKIRCH « La Charabiole »** propose tous les 1<sup>er</sup> vendredis du mois de 9 h à 11 h, un moment d'échanges et de jeux pour les adultes et les enfants de moins de 4 ans, sur inscription.

A partir d'avril, une intervenante musicale animera une heure de comptines et de musique.

Contact : Tél. : 03.89.08.36.25.

Courriel : [lacharabiole.ram@cc-sundgau](mailto:lacharabiole.ram@cc-sundgau)

Site : [www.cc-sundgau.fr/grandir/petite-enfance.htm](http://www.cc-sundgau.fr/grandir/petite-enfance.htm)

#### **14. Communiqué d'ACCORD 68 – violences conjugales**

Vous êtes ou avez été victime de **violences conjugales** ?

Vous craignez ou subissez des **représailles** depuis votre séparation, vous êtes en situation de **danger** ?

Votre ex-conjoint, concubin ne respecte pas son **interdiction d'entrer en contact** ?

Il existe un nouveau dispositif intitulé : **Téléphone Grave Danger**.

C'est quoi ?

Le Téléphone Grave Danger est un dispositif de protection face à un danger immédiat : 24 h/24 – 7 j/7 (attribué sur décision du procureur de la République).

Pour qui ?

Une femme

Victime de violences conjugales et/ou viol

Séparée de l'auteur

Bénéficiaire d'une interdiction d'entrer en contact

En situation de grand danger

Comment en faire la demande ?

En contactant l'association ACCORD 68 afin de fixer un entretien d'évaluation de votre situation au 03.89.56.28.88 ou 06.86.68.50.16

Courriel : [info@accord68.org](mailto:info@accord68.org)

Siège : 12 rue du Chêne – 68100 MULHOUSE

#### **15. Quête contre le cancer**

Nous adressons nos sincères remerciements à la population pour la générosité dont elle a fait preuve à l'occasion de la quête contre le cancer, assurée par Mme Marie-Thérèse ZIMMERMANN, qui a rapporté cette année la somme de **5 343 €** (un record !).

Un grand merci à Marie-Thérèse pour ce service, assuré bénévolement et avec beaucoup de sérieux !

## **16. Remerciements**

- ❑ René RICH remercie sincèrement M. le Maire et ses adjoints, M. le Député REITZER, le Crédit Mutuel, les voisins, amis et la famille pour les visites, cadeaux et appels téléphoniques reçus à l'occasion de son 85<sup>ème</sup> anniversaire.
- ❑ Marguerite FELLMANN a été très touchée par les nombreuses marques de sympathie qui lui ont été témoignés pour son 90<sup>e</sup> anniversaire. Elle remercie tout particulièrement M. le Maire et ses adjoints, sa famille, ses amis, sa voisine et tous ceux qui ont pensé à elle.
- ❑ Charles ROSSE a également été très touché par les nombreuses marques de sympathie et d'attention qui lui ont été témoignées à l'occasion de son 85<sup>ème</sup> anniversaire. Il remercie en particulier M. le Maire et ses adjoints, le Député Jean-Luc REITZER, le Crédit Mutuel, sans oublier ses voisins, amis et connaissances et tous ceux qui ont pensé à lui.

## **17. Petites annonces**

- ❑ Terrains à bâtir – Lotissement « La Forge »

L'aménagement du futur lotissement « La Forge » a été autorisé par arrêté du Maire, de sorte que la commercialisation des terrains à bâtir qui le composent a officiellement démarré.

42 lots le composent, dont 28 vont faire l'objet d'une première tranche de travaux, et les 14 suivants seront aménagés ultérieurement.

La surface moyenne des lots est de l'ordre de 5 à 6 ares, mais quelques lots de 7 à 10 ares sont disponibles.

Les terrains seront entièrement viabilisés et les acquéreurs pourront choisir librement le constructeur.

L'aménagement et la commercialisation des lots sont assurés par la Société Nexity Foncier Conseil.

Une brochure et les coordonnées du responsable commercial sont à la disposition du public à la mairie, aux heures d'ouverture (Tél. : 03.89.40.99.21).

- ❑ Personne âgée, autonome et valide, mais souffrant de solitude recherche une famille d'accueil acceptant de l'héberger, moyennant rémunération et services (ménage, linge, repassage, garde d'enfant...) Pas sérieux s'abstenir. Contact : 03.89.64.99.91.
- ❑ Des vols d'objets décoratifs ont été commis au cimetière, suscitant colère, incompréhension et indignation. Lieu de repos, de recueillement et du souvenir, terme inéluctable de la destinée humaine, le cimetière requiert un minimum de respect, de tenue et de dignité. Tâchons de ne pas l'oublier.

- ☐ La compagnie de théâtre « KKstrof » donnera 6 représentations de sa pièce : « Alors, on fait quoi maintenant ? » les 18, 19, 20, 25, 26, et 27 mai au Foyer de la Culture de Dannemarie.

Réservations au 06.52.65.39.24 ou sur [www.kkstrof.fr](http://www.kkstrof.fr)

### **18. Les grands anniversaires du mois de mai 2018**

65 ans :	Mme WALCH	Adeline née CARVALHO
	M. BACHER	Bernard
67 ans :	M. MATTU	Salvatore
	M. GRIMM	Jean-Luc
69 ans :	Mme LIENHART	Solange née HIGELIN
	M. PFLIEGER	Jean-Pierre
70 ans :	Mme CHRISTEN	Raymonde née BRAND
71 ans :	M. SCHIELIN	Jean-Claude
72 ans :	Mme MUNCH	Marie-Jeanne née BRODBECK
	Mme WALTER	Astride
	Mme HEINIS	Marie-Rose née LUTZ
73 ans :	Mme LAEMLIN	Alice née GSCHWIND
75 ans :	M. LIDOLF	Alfred
	M. LIDY	Georges
79 ans :	M. MUNCK	Gérard
	Mme WALCH	Marguerite née MULLER
82 ans :	Mme ALBISSER	Marie-Odile née MULLER
83 ans :	Mme BRODBECK	Marguerite
	Mme MULLER	Agnès née WALTHER
84 ans :	M. RUFFENACH	Jean-Jacques
	Mme WOELFFEL	Antoinette née DUGAIN
85 ans :	Mlle WININGER	Marie-Thérèse
89 ans :	M. MUNZENBERGER	Joseph
91 ans :	M. HAENNIG	Louis Jean

#### **Horaires d'ouverture de la Mairie de HIRTZBACH**

**Tél : 03.89.40.99.21 – Fax : 03.89.40.96.40**

**Courriel : [mairie.hirtzbach@wanadoo.fr](mailto:mairie.hirtzbach@wanadoo.fr)**

- Les lundis et mercredis de 11 h à 12 h et de 17 h à 18 h ;
- Les mardis et jeudis de 10 h à 12 h ;
- Les vendredis de 17 h à 18 h 30.



**Mairie fermée du lundi 07 mai au dimanche 13 mai 2018 inclus.**